Annexe

ELEMENTS TECHNIQUES

Action de communication/ sensibilisation sur l'iguane commun Novembre 2022 à octobre 2023

1. Contexte

L'iguane commun (Iguana iguana) est une espèce exotique envahissante (EEE), introduite par l'Homme (au Fort-Saint-Louis dans les années 60) et sa rapide propagation pose problème à plusieurs niveaux (économique, sanitaire et écologique). Afin de limiter ces impacts, la DEAL anime le Plan de Lutte contre l'Iguane Commun (PLIC).

Dans le cadre de ce plan, une action de communication et de sensibilisation est prévue afin d'expliquer les impacts de l'iguane commun sur le territoire de la Martinique.

Pour réaliser cette action, le support de communication utilisé est la caravane "iguanes" développée dans le cadre du Plan National d'Actions pour la sauvegarde de l'iguane des petites Antilles.

Cette caravane est constituée d'un barnum de 3m*3 m avec trois visuels sur chaque coté et de 4 kakemonos, elle est décrite ci-dessous.

Plus d'informations : https://www.iguanes-antilles.org/outils-p%C3%A9dagogiques



2. Objectifs de la prestation ou de l'achat

Il s'agit d'animer cette caravane avec deux personnes présentes sur le stand.

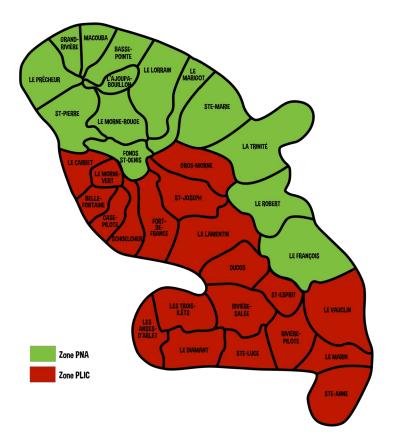
La commande concerne des journées d'animation grand public et pour les scolaires (primaire ou collège).

3. Description du besoin

La prestation comprend :

- récupération de la caravane au Carbet des Sciences et installation de la caravane sur le lieu d'animation 30 minutes avant le début d'animation
- démontage de la caravane et dépôt au Carbet des Sciences
- animation sur place de 9h à 12h 30 pour le matin et de 13h30 à 17h00 l'après midi, par deux personnes formées par le réseau iguana delicatissima. Dans le cas d'une journée d'animation complète, les horaires seront de 9 h à 17h, avec une pause adaptable
- un rapport sur la prestation

Les animations auront lieu sur les communes du PLIC (zone en rouge sur la carte), c'est à dire au centre et sud de la Martinique. La DEAL se réserve le droit de demander une intervention en zone PNA.



Au vu de la situation sanitaire, il est demandé des journées ou demi-journées d'intervention.

Au total, il est demandé :

- une coordination de la prestation
- la prise de contact avec les communes et les établissements scolaires pour proposer les animations
- la participation à 40 jours d'animation
- un rapport d'éxécution précisant qui a été formé et le nombre de personnes sensibilisées.

Ces journées d'animation sont à repartir sur des animations scolaires et grand public. La zone du PLIC comptant 20 communes, une moyenne de deux journées pour chaque commune est conseillée.

4. Délai de livraison ou d'exécution

L'animation est prévue sur la période de novembre 2022 à octobre 2023. Les animations peuvent être terminées dès août 2023.

Elle pourra avoir lieu pour le grand public sur des samedis ou dimanches (exemple "journées du patrimoine").

Un rapport détaillant la présence sur les manisfestations, le nombre de personnes ayant visitées la caravane et le retour d'expérience lors des manifestations sera remis pour le 20 octobre 2023 au plus tard.

Une avance de 50 % pourra être demandée à la notification du présent marché. Le solde sera remis sur présentation de l'ensemble des livrables définis à l'article 3.